SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

12 millions de personnes en situation de handicap en France : 1 personne sur 6. Et pourtant, l'égalité reste un combat !

Chaque année, LADAPT*, l'Agefiph et le Fiphfp organisent la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées. Chaque année, le même constat : **les personnes en situation de handicap ne sont toujours pas à égalité face à l'emploi.**

Le handicap reste **le premier motif de discrimination** recensé par le Défenseur des droits. Ça ne peut plus durer !

LE CONSTAT :

L'obligation d'emploi (OETH) existe depuis 1987 dans le privé, depuis 2005 dans le public. Résultats en 2025 :

- Secteur public : **6,36 %** de taux d'emploi ;
- Secteur privé : **4 %** seulement (5,1 % avec la majoration liée à l'âge) ; ;
- **28 % des entreprises de 20 salarié·es et plus n'emploient AUCUNE personne en situation de handicap.**

ET CE N'EST PAS TOUT :

- L'explosion des inaptitudes qui se soldent par des licenciements
- Des difficultés d'accès à l'emploi persistantes : transports et logements inadaptés, orientation scolaire orientée vers les filières professionnelles, formations professionnelles inadaptées ;
- Des employeurs qui invoquent le coût de l'adaptation des postes… alors que **des solutions de financement existent ;**
- Des stéréotypes tenaces : réduire une travailleuse ou un travailleur à son handicap au lieu d'évaluer ses compétences.

ET COMME SI ÇA NE SUFFISAIT PAS, LE GOUVERNEMENT S'ATTAQUE UNE FOIS DE PLUS AUX PLUS VULNÉRABLES :

- baisse des dépenses de l'allocation personnalisée d'autonomie,
- déserts médicaux,
- remboursements de médicaments en baisse,
- hausse du ticket modérateur des transports sanitaires,
- hausse des plafonds annuels de franchises et participations…

Autant d'attaques aux conséquences démultipliées pour les personnes en situation de handicap.

LA CGT REVENDIQUE L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT POUR TOUTES ET TOUS, À L'EMBAUCHE COMME AU COURS DE LA CARRIÈRE

LES SOLUTIONS EXISTENT :

- L'application du Code du travail en matière d'adaptation de poste et de maintien dans l'emploi ;
- Le développement des infrastructures de transports en commun ;
- Le développement des services publics accessibles ;
- Le renforcement des prestations liées au handicap ;
- Un budget à hauteur des besoins pour l'Éducation nationale, et la garantie d'un accompagnement de chacun et chacune par des **AESH formées et reconnues par un statut ;**
- Des infrastructures sportives et culturelles accessibles à toutes et tous.

IL EST URGENT DE CHANGER DE MODÈLE
ENSEMBLE, CHANGEONS LES CHOSES.
ENSEMBLE, EXIGEONS L'ÉGALITÉ POUR TOUTES ET TOUS.
REJOIGNEZ LA CGT !

** LADAPT : association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées. Agefiph : association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Fiphfp : fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.*